



SOINS INFIRMIERS

180.A0

Descripteur de programme **Version 2005**

(L'utilisation du féminin englobera le masculin dans le présent document seulement pour des fins d'alléger le texte)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROGRAMME

Le programme *Soins Infirmiers* 180 A0, conçu dans une perspective renouvelée de la pratique de l'infirmière, s'inscrit dans les orientations actuelles du système de santé. Selon l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec (2001) « la pratique infirmière vise à rendre la personne (famille, groupe ou collectivité) apte à prendre sa santé en charge selon ses capacités et les ressources que lui offre son environnement, quelle que soit l'étape de la vie qu'elle traverse et quelle que soit la phase de sa maladie. L'infirmière vise également à rendre la personne capable d'assurer son bien-être et d'avoir une bonne qualité de vie. » De plus, la personne, la santé, l'environnement et le soin font partie de l'ensemble de croyances et de valeurs qui orientent la profession.

Ainsi à la lumière des nouvelles exigences de la profession, les collègues ont été amenés à revoir leur programme de formation infirmière. Le nouveau programme défini par compétences est formulé par objectifs et standards. Il a été conçu selon une approche qui tient compte des buts généraux de la formation professionnelle et technique tout en poursuivant également les visées éducatives suivantes :

- Acquérir une vision holistique de la personne et du soin;
- Développer une approche clinique individualisée respectueuse de la personne;
- Développer une pensée réflexive;
- Développer un jugement clinique;
- Développer la capacité de communiquer et d'interagir avec les personnes, les équipes de travail et les autres intervenantes et intervenants;
- Développer la capacité d'adaptation aux personnes, aux différentes réalités, aux différentes situations et environnements de travail;
- Développer une identité et un agir professionnel;
- Développer le souci de parfaire et de maintenir ses compétences.

De plus, le programme permet de concilier deux exigences de formation, soit la polyvalence et la maîtrise d'une fonction de travail. Pour les débutantes en *soins infirmiers* l'apprentissage de la fonction de travail est assuré par un ensemble de compétences faisant référence aux connaissances, aux habiletés, aux attitudes, au jugement nécessaires pour exercer sa profession ainsi que la capacité de les appliquer dans une situation clinique vécue au début de sa pratique. (OIIQ, 1999b, p. 3)

Le programme collégial *Soins infirmiers* constitue une formation initiale. La diplômée qui aspire à poursuivre ses études au niveau universitaire pourra se joindre au programme de «formation infirmière intégrée» grâce à une passerelle permettant à une étudiante ayant obtenu son DEC en *Soins*

infirmiers et son droit de pratique de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), d'obtenir un baccalauréat en 4 sessions (au lieu 6 de sessions).

BUTS DU PROGRAMME

Le programme *Soins infirmiers* au niveau collégial vise à former des personnes aptes à exercer la profession d' infirmière ou d' infirmier. Les diplômées et diplômés du programme doivent également, pour obtenir le droit de pratique, réussir l' examen préalable à l' obtention du permis d' exercice délivré par l' OIIQ.

De plus, la formation s'assure que les étudiantes en *soins infirmiers* seront capables d'exercer la profession, tel que défini dans la Loi des infirmières et infirmiers du Québec. (L.R.Q., ch. 1-8)

L' article 36 de la Loi sur les infirmières et les infirmiers définit de la façon suivante l' exercice de la profession :

«L' exercice infirmier consiste à évaluer l' état de santé d' une personne, à déterminer et à assurer la réalisation du plan de soins et de traitements infirmiers, à prodiguer les soins et les traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie ainsi qu' à fournir les soins palliatifs.» (Déc. 2002)

Conformément à l' article 36, 14 activités sont réservées à l' infirmière et à l' infirmier :

- évaluer la condition physique et mentale d' une personne symptomatique;
- exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l' état de santé présente des risques, incluant le monitoring et les ajustements du plan thérapeutique infirmier;
- initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance;
- initier des mesures diagnostiques à des fins de dépistage dans le cadre d' une activité découlant de l' application de la Loi sur la santé publique (2001, chapitre 60);
- effectuer des examens et des tests diagnostiques invasifs selon une ordonnance;
- effectuer et ajuster les traitements médicaux selon une ordonnance;
- déterminer le plan de traitement relié aux plaies et aux altérations de la peau et des téguments et prodiguer les soins et les traitements qui s' y rattachent;
- appliquer des techniques invasives;

- contribuer au suivi de la grossesse, à la pratique des accouchements et au suivi post-natal;
- effectuer le suivi infirmier des personnes présentant des problèmes de santé complexe;
- administrer et ajuster des médicaments ou d' autres substances, lorsqu' ils font l' objet d' une ordonnance;
- procéder à la vaccination dans le cadre d' une activité découlant de l' application de la Loi sur la santé publique;
- mélanger des substances en vue de compléter la préparation d' un médicament, selon une ordonnance;
- décider de l' utilisation des mesures de contention.

De plus, en vertu de l' article 39.4 du Code des professions, l' infirmière ou l' infirmier peut, dans l' exercice de ses fonctions, intervenir auprès des individus, des familles et des collectivités en matière d' information, de promotion de la santé et de prévention de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux.

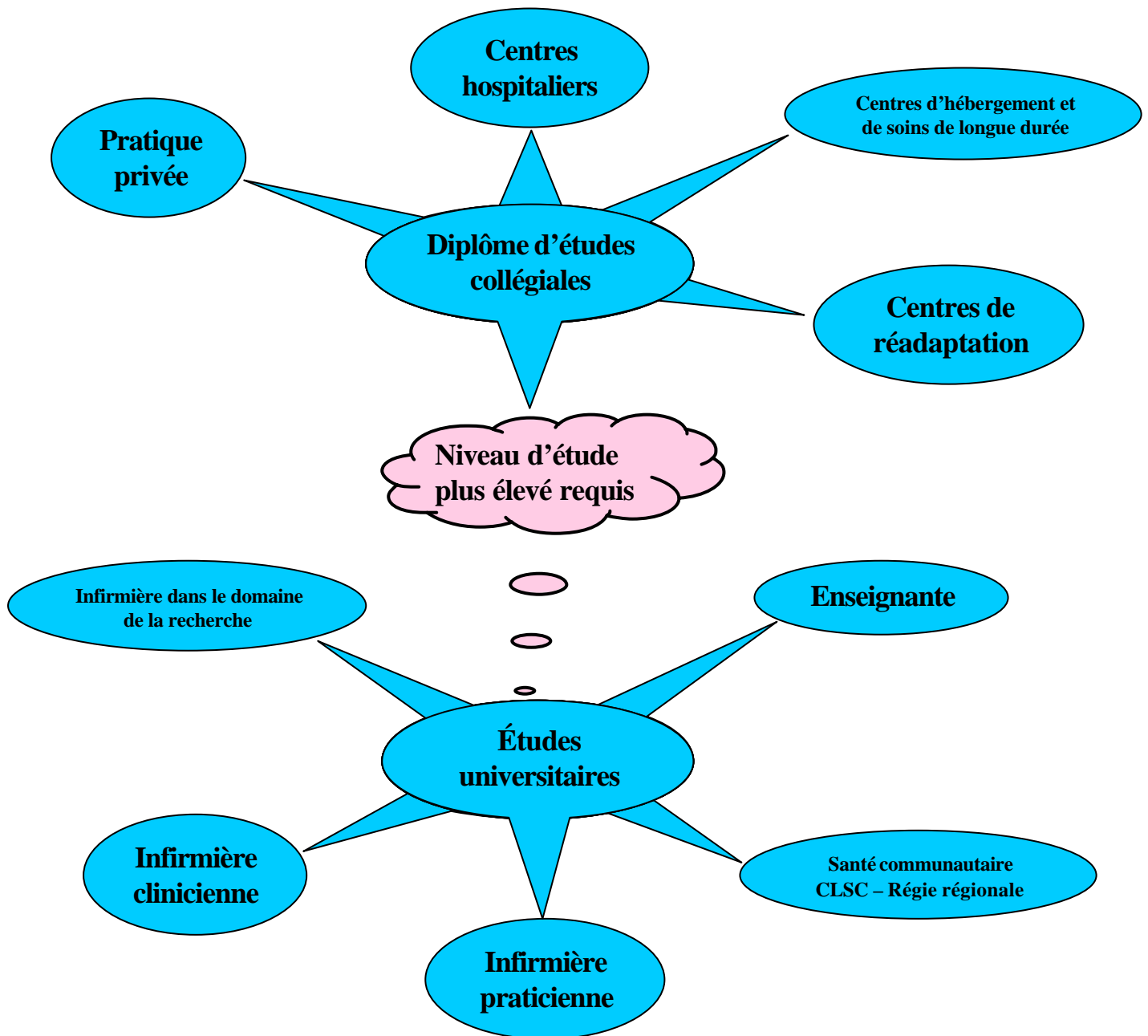
La conception de la profession véhiculée dans le programme est encadrée par cette loi et rend compte des nouvelles réalités en matière de santé et de soins. Elle est aussi tributaire de la philosophie des soins de santé primaires préconisée par l' Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Enfin, le programme s' inspire des concepts intégrateurs (personne, santé environnement, soin), des croyances et des postulats retenus par L' OIIQ comme assises de l' exercice de la profession.

Le programme est orienté sur cinq pôles de développement, soit la collaboration infirmière-client et intervenants, l'identité professionnelle, le processus thérapeutique, les méthodes de soins et les assises scientifiques.

Au Cégep de Granby Haute-Yamaska, le programme de formation développe la compétence de soigner selon la perspective de Martha E., Rogers. Selon Rogers, *la pratique infirmière vise la promotion du bien-être des personnes à différents moments de leur processus de vie.* (Rogers 1970)

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Au cours des dernières années, les étudiantes qui ont obtenu leur D.E.C. en *Soins infirmiers* exercent en majorité dans le réseau de la santé et des services sociaux. Près de 97% des infirmières inscrites au fichier des membres de l' OIIQ occupent un emploi.



PROFIL DE SORTIE**Méga-compétences**

La diplômée sera capable de :

- apprécier la situation de santé avec la participation du client;
- identifier les besoins et attentes de santé de clientèles différentes;
- planifier des activités de soins;
- organiser son travail selon différents contextes et environnement de travail;
- participer aux soins requis;
- évaluer ses activités de soins;
- assurer le suivi et la continuité des soins;
- s'engager professionnellement;
- communiquer efficacement en français à l'oral et à l'écrit;
- communiquer avec aisance en anglais à l'oral et à l'écrit;
- résoudre des problèmes à partir d'analyse systémique et dans leur contexte éthique;
- actualiser des habitudes d'activités physique et de vie favorisant des attitudes préventives propices au développement et au maintien de sa santé.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

CONDITIONS D'ADMISSION :

- • Diplôme d'études secondaires (D.E.S.)
- • Sciences physiques 436
- • Chimie 534

DURÉE :

- • Nombre d'unité : 91^{2/3}
- • Durée totale : 2805 heures
- • Durée allouée à l'enseignement clinique : 1035 heures



APTITUDES ET INTÉRÊTS

- Aime travailler avec les gens
- S' intéresse aux autres
- Démontre de l' intérêt à travailler en équipe interdisciplinaire
- Est capable d' initiative et de prise de décision
- Sait s' organiser et gérer son temps
- A le sens d' observation et l' esprit d' analyse
- Aime les activités faisant appel à la dextérité

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ SYNTHÈSE DE PROGRAMME

Actuellement, un «examen clinique objectif structuré» (ÉCOS) représente l' activité synthèse de programme. Cet examen regroupe un circuit d' environ quinze (15) stations. Chaque situation représente une situation de santé différente avec la présence d' un client simulé et d' une infirmière observatrice. Cet examen permet à l' étudiante de démontrer qu' elle a atteint l' ensemble des compétences visé par le programme de formation.

FORMATION GÉNÉRALE ET SPÉCIFIQUE

Le programme *Soins infirmiers* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d' études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités.

Pour sa composante de formation spécifique, ce programme a été conçu suivant le cadre d' élaboration des programmes d' études techniques. L' approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l' éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d' apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d' enseignement collégial. La réussite du programme d' études permet à l' élève sur le marché du travail et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

PREMIÈRE SESSION formation spécifique		
Numéro du cours	Titre du cours	Description du cours
101-114-GR	La biologie intégrée à la pratique infirmière I	Ce premier cours, d'une séquence de cinq, permettra à l'étudiante de connaître les besoins physiologiques de l'organisme, les niveaux d'organisation cellulaire et l'homéostasie. Plus précisément, l'étudiante pourra acquérir des connaissances sur l'organisation et les échanges cellulaires. De plus, le système digestif, cardio-vasculaire et lymphatique seront abordés. Ainsi l'étudiante pourra appliquer les connaissances apprises dans le l'exercice de sa profession.
180-113-GR	Introduction à la profession infirmière	Ce cours donne une vision d'ensemble de la profession infirmière à l'intérieur du réseau actuel de la santé et des services sociaux. Il précise l'évolution de la profession à travers le temps, présente un éventail des activités ainsi que la diversité des compétences requises pour exercer légalement de façon autonome et en collaboration au sein d'une équipe interdisciplinaire.
180-143-GR	Méthodes de soins et pharmacothérapie I	Ce premier cours, d'une séquence de cinq, permet l'apprentissage de méthodes d'évaluation et des méthodes de soins auprès de la personne. À travers les règles déontologiques et le cadre légal de la profession, il souligne la contribution de l'infirmière et sa collaboration aux plans de traitements et de soins. Il précise également les connaissances requises en pharmacothérapie pour mieux comprendre une situation clinique, et décider des interventions à accomplir.
180-133-GR	Approche conceptuelle de la discipline infirmière	Cette compétence précise la contribution de la profession infirmière à la santé des personnes. De plus, elle amène l'étudiante à découvrir les schèmes de références conceptuels précisant la nature du service infirmier. Ce service se traduit par l'application systématique d'une démarche clinique portant sur l'expérience de santé de la personne quelque soit son milieu de vie.

350-113-GR	Réactions et comportements de la personne I	L'étudiant va connaître l'ensemble des facteurs qui déterminent le comportement humain. De plus ce cours permettra d'acquérir des notions de base sur la communication en plus d'outiller l'étudiante en vue de la gestion de situations relationnelles plus complexes.
387-113-GR	Caractéristiques socioculturelles liées à la santé	Ce cours amène l'étudiante à composer avec les nouvelles réalités de la santé : système de santé, maladie aux dimensions multiples. De plus, l'étudiante devra reconnaître la famille à travers sa dynamique et ses transformations afin d'adopter des approches cliniques individualisées et culturellement adaptées aux diverses réalités culturelles.

DEUXIÈME SESSION formation spécifique		
Numéro du cours	Titre du cours	Description du cours
101-213-GR	La biologie intégrée à la pratique infirmière II <i>(P.R.: 101-114-GR)</i>	Ce cours qui fait suite à la biologie 1 permettra à l'étudiante d'acquérir des connaissances sur les agresseurs physiologiques et cytologiques, le contrôle anti-microbien, les défenses immunitaires et la chaîne épidémiologique. Le système immunitaire est ici priorisé.
180-224-GR	Méthodes de soins et pharmacothérapie II <i>(P.R.: 180-143-GR)</i>	Ce deuxième cours vise l'application de nouvelles méthodes d'évaluation et de soins auprès de la personne. À travers les règles déontologiques et le cadre légal de la profession, il précise l'étroite collaboration de l'infirmière aux plans de traitements et de soins. Également, il vient compléter les bases scientifiques de la pharmacothérapie et créer des liens avec les situations cliniques où l'infirmière est appelée à juger et à décider des interventions requises.

180-247-GR	Soins cliniques :médecine-chirurgie I (C.A: 101-213-GR)	Le cours de soins cliniques I est le premier d'une série de six. Deux compétences partielles sont visées dans ce cours. La première compétence, d'aspect théorique est d' : <i>Interpréter une situation clinique en se référant aux pathologies et aux problèmes relevant du domaine infirmier</i> et la deuxième, d'aspect pratique est d' : <i>Intervenir auprès d' adultes et de personnes âgées requérant des soins infirmiers de médecine et de chirurgie</i> . Le cours permet l'acquisition des notions relatives aux pathologies reliées aux problèmes de santé prioritaires des Québécois. Également, l'étudiante dégage les interventions infirmières autonomes et de collaboration visant l'atteinte d'un bien-être optimal de la personne soignée. De plus, dans le cadre d'un stage pratique en milieu hospitalier, l'étudiante explore l'exercice infirmier tout en respectant le cadre légal de la profession. À partir de situations cliniques réelles, elle est appelée à transférer les connaissances théoriques acquises afin de planifier et d'effectuer des interventions de <i>soins infirmiers</i> adaptées à la situation de la personne. Le stage se veut une sensibilisation à la polyvalence du rôle contemporain de l'infirmière.
180-233-GR	Relation infirmière/client	Ce cours vise à fournir les outils de communication nécessaire à l'étudiante à l'intérieur de sa profession. Par des réalisations pratiques et de nombreuses mises en situation, l'étudiante développe son habileté à communiquer efficacement afin d'interagir dans le cadre d'une relation aidante avec la personne vivant un besoin particulier.
350-223-GR	Réactions et comportements de la personne II	Ce cours permet à l'étudiante de poursuivre l'acquisition des connaissances sur le développement et le comportement humain. Il s'appuie sur de solides connaissances du développement et du comportement humain à tous les âges de la vie.

387-213-GR	Caractéristiques socioculturelles liées au contexte familial	Ce cours amène l'étudiante à composer avec les nouvelles réalités de la famille. L'organisation sociale et le système social aux dimensions multiples : des phénomènes nouveaux et des problèmes sociaux. De plus, il amène l'étudiante à reconnaître la famille à travers sa dynamique et ses transformations
------------	---	--

TROISIÈME SESSION formation spécifique		
Numéro du cours	Titre du cours	Description du cours
101-313-GR	La biologie intégrée à la pratique infirmière III (P.R. :102-213)	Ce cours est le troisième d'une série de cinq. L'étudiante a déjà étudiée la cellule, les tissus, le système digestif et le système cardiovasculaire dans le premier cours puis les microorganismes et les défenses de l'organisme dans le second. L'étude du corps humain se continue avec des systèmes qui sont étroitement associés au maintien de l'homéostasie, plus précisément, l'appareil respiratoire, l'appareil excréteur et les équilibres hydrique, électrolytique et acido-basique.
180-33G-GR	Soins cliniques : médecine -chirurgie II (P.A. : 180-224-GR, 180-247-GR, C.A.: 101-313-GR)	Le cours de soins cliniques II est le deuxième d'une série de six. Le volet théorique permet à l'étudiante d'acquérir de nouvelles connaissances au niveau des processus physiopathologiques des systèmes suivants : cardiaque, urinaire, respiratoire et endocrinien. Le volet laboratoire amène l'étudiante à développer les habiletés et les connaissances nécessaires pour utiliser des méthodes d'évaluation ainsi que des méthodes de soins spécifiques à la clientèle hospitalisée en médecine et en chirurgie. Le volet pratique (150 heures) se réalise en centre hospitalier de courte durée auprès d'adultes et personnes âgées. L'étudiante explore des situations cliniques diversifiées qui l'amènent à transférer et à appliquer ses connaissances, habiletés et attitudes afin de prodiguer des soins infirmiers adaptés à la personne soignée.

180-325-GR	Intervenir dans différents milieux de vie I, enseignement à la personne et aux proches (C.A.: 180-113-GR, 180-133-GR)	Ce cours touche deux compétences : une première concernant les bases de l'enseignement à la clientèle (volet théorique), et une deuxième compétence (volet stage), touchant l'intervention en milieux de vie auprès d'une personne. Dans le premier volet, l'étudiante est amenée à prendre conscience que l'infirmière est éducatrice de santé car soigner c'est aussi enseigner et non pas simplement intervenir dans un processus thérapeutique. Dans le deuxième volet, l'étudiante prend un premier contact avec la promotion de santé auprès de la population.
------------	--	--

QUATRIÈME SESSION formation spécifique		
Numéro du cours	Titre du cours	Description du cours
101-413-GR	La biologie intégrée à la pratique infirmière IV (P.R.: 101-313-GR)	Ce cours de biologie est le quatrième d'une série de cinq. L'étude du corps humain et de son fonctionnement se continue en se penchant sur un système directement impliqué dans le maintien de l'homéostasie : le système endocrinien. Puis, il s'attarde sur le système reproducteur, la grossesse et le développement prénatal qui sont sous contrôle hormonal. Des notions de génétiques complètent le contenu.
180-437-GR	Soins cliniques : périnatalité (P.A.: 180-33G-GR; P.R. : 350-223-GR, 387-213-GR, C.A.: 101-413-GR)	Ce cours est orienté vers les soins périnataux. Il permet à l'étudiante d'acquérir les connaissances nécessaires pour accompagner les familles qui vivent un projet de naissance, en les aidant à développer leur potentiel parental et individuel à travers cette expérience. L'étudiante pourra améliorer et raffiner ses habiletés d'intervention en laboratoire collège auprès de femmes et de nouveau-nés en santé. De plus elle rencontrera, en centre hospitalier, des familles où elle pourra mettre à profit ses connaissances et habiletés.

180-447-GR	Soins cliniques : pédiatrie <i>(P.A.: 180-33G-GR; P.R. : 350-223-GR, 387-213-GR, C.A.: 101-413-GR)</i>	Ce cours est orienté vers les soins pédiatriques. Il porte sur la promotion du développement optimal de l'enfant et de l'adolescent au sujet de sa santé et son bien être à l'intérieur de sa famille et sa communauté et sur le soin à un enfant malade. À la fin de ce cours, l'étudiante sera capable de mobiliser ses savoirs, son savoir-faire et son savoir-être afin de démontrer sa capacité d'interpréter une situation clinique et intervenir dans le contexte des soins infirmiers dans un milieu clinique de pédiatrie.
180-423-GR	Application de mesures d'urgence <i>(P.A.: 101-114-GR, 101-213-GR)</i>	Ce cours permet d'obtenir les connaissances de base des premiers soins et les mesures préventives tant en milieu naturel que clinique. Il amène à développer la confiance en soi et la maîtrise de soi pour venir en aide à l'un de ses semblables ; geste humanitaire louable, en appliquant les techniques appropriées à la situation d'urgence. Ce cours vise aussi une appropriation des protocoles en milieu clinique pour permettre d'approfondir des situations de soins d'urgence beaucoup plus complexes. De plus, ce cours conduit à une certification en réanimation cardiorespiratoire approuvée par la Fondation des Maladies du Cœur du Québec.

CINQUIÈME SESSION formation spécifique		
Numéro du cours	Titre du cours	Description du cours
101-513GR	La biologie intégrée à la pratique infirmière V (<i>P.R.: 101-413-GR</i>)	Le cours de Biologie intégrée à la pratique infirmière V aborde deux volets qui font suite au cours de biologie précédent. Le premier volet aborde les mécanismes de régulation et d'intégration des processus physiologiques par le biais de l'étude du système nerveux. Le deuxième volet décrit les aspects de l'organisation du corps humain soit le système tégumentaire, le squelette et le système musculaire. Par l'étude de cas cliniques et des activités laboratoires, ce cours permet de développer une compréhension globale des fonctions de contrôle que le système nerveux exerce sur les autres systèmes de l'organisme.
180-53A-GR	Soins cliniques : santé mentale (<i>P.A.: 180-233-GR, 180-33G-GR, 350-123-GR, 350-223-GR, C.A.: 101-513-GR</i>)	Ce cours initie l'étudiante à la réflexion et à la découverte de ses propres modèles d'intervention en pratique professionnelle (usage thérapeutique de soi) en santé mentale dans le milieu clinique en accord avec les valeurs, les croyances et les principes de la communauté des praticiens en santé mentale. Ce cours vise le développement de la compétence à intervenir en santé mentale de manière autonome, responsable, constructive et efficace par la mobilisation des enrichissements de la compétence communicationnelle pour développer les habiletés d'entretien d'aide et de l'observation participante. Ce cours contient, comme les cours <i>soins cliniques</i> précédents, un volet théorique, laboratoire et clinique.
180-54A-GR	Soins cliniques : clientèles en perte d'autonomie (<i>P.A.: 180-233-GR, 180-33G-GR, 350-123-GR, 350-223-GR, C.A.: 101-513-GR</i>)	Ce cours, auprès de la population en perte d'autonomie, invite l'étudiante à établir une relation significative basée sur la confiance et la générosité. La pratique des soins infirmiers en gériatrie, prend appui sur la capacité de développer ces liens imprégnés de chaleur et de respect permettant à la personne soignée d'adopter des attitudes positives face à son état de santé, de se dépasser et de trouver un sens à sa vie. Ce cours contient, comme les cours <i>soins cliniques</i> précédents, un volet théorique, laboratoire et clinique.
180-523-GR	Éthique et valeurs liées à la profession	Ce cours met l'étudiante en contact avec ses valeurs, celles de la profession et de la société. Il lui permet de prendre conscience de l'impact de ces valeurs sur ses interventions et de poser des actions

CINQUIÈME SESSION formation spécifique		
Numéro du cours	Titre du cours	Description du cours
		justes et éclairées dans le meilleur intérêt des personnes sous sa responsabilité.
180-553-GR	Intervenir en milieux de vie II <i>(P.R.: 180-325-GR, P.A. :387-113-GR)</i>	Ce cours est le deuxième stage en milieu de vie. Le cours permet de comprendre l'organisation actuelle du système de santé et des services sociaux du Québec, d'où proviennent les grandes orientations de la santé publique. Suite à la réforme de la santé, la prévention de la maladie occupe une place importante dans les soins de santé. Par ce cours l'étudiante se familiarisera avec des programmes de prévention auprès de la personne âgée et assistera la personne atteinte de maladie mentale dans le maintien et l'amélioration de sa santé.

SIXIÈME SESSION formation spécifique		
Numéro du cours	Titre du cours	Description du cours
180-616-GR	Adaptation à différentes situations de travail (C.A.: 180-63D-GR, 180-638-GR; P.A.: en conformité avec les modalités découlant de l'article 4.12 de la PIEAE)	Ce dernier cours théorique de la sixième session du programme 180- A0 porte sur la gestion des émotions, du stress et de la prévention de l'épuisement professionnel. Également, un volet relié à l'appropriation d'une identité et d'un agir professionnel est exploré. On met l'accent sur le devoir qui incombe à l'infirmière d'examiner rigoureusement ses capacités, ses limites, ses attitudes, ses comportements. Cette compétence permet de développer des moyens pour accroître son potentiel en vue d'assurer la qualité et l'efficacité de son action. Ce thème correspond à quinze heures d'activités pédagogiques. Une période de soixante-quinze heures est réservée à la préparation de l'épreuve synthèse de programme (ESP) en utilisant l'approche par situations cliniques. Cette approche pédagogique favorise l'intégration et le transfert des apprentissages essentiels que l'infirmière est en mesure de rencontrer dès son entrée sur le marché du travail ou dans la poursuite de sa formation à l'université. L'épreuve synthèse est intégrée à ce cours.
180-63D-GR	Intervenir en médecine-chirurgie III (P.A. :180-33G-GR, C.A.: 180-616-GR)	Ce stage en milieu clinique est le dernier stage de la compétence : <i>Intervenir auprès d'adultes et de personnes âgées hospitalisées requérant des soins infirmiers de médecine et de chirurgie.</i> Au cours de ce stage, l'étudiante est invitée à réfléchir sur sa pratique de soins dont la portée est à la fois technique, humaniste et critique.
180-638-GR	Intervenir en services ambulatoires (P.A.: 180-63D-GR; C.A.: 180-616-GR)	Ce dernier stage qui clôture le programme, met l'étudiante en contact avec les implications majeures de la réforme du système de santé québécois le plus souvent désignée par l'expression «virage ambulatoire». Durant ce stage, l'étudiante a l'occasion d'accompagner la personne dans son processus de prise en charge et l'orienter si nécessaire vers les services qui répondent le mieux à ses besoins et ses attentes.
		L'épreuve synthèse de programme est intégrée au cours : <i>adaptation à différentes situations de travail.</i> Elle reprend le même type d'évaluation privilégié par l'OIIQ, comprenant : une épreuve pratique

SIXIÈME SESSION formation spécifique		
Numéro du cours	Titre du cours	Description du cours
990-180-AO	Épreuve synthèse de programme	(ÉCOS) et une épreuve écrite. Elle vise à (1) évaluer la qualité de l'intégration des apprentissages essentiels dans le programme 180- A0, (2) évaluer les aspects essentiels pour lesquels l'université reconnaît dans la formation intégrée 18 crédits et (3) préparer l'étudiante à l'examen professionnel.